CHRONIQUE VELOCIPEDIQUE

PARIS. — Hier, dimanche, a eu lieu au Vélodrome de la Seine une magnifique réunion dont la principale épreuve était le match Jacquelin-Jaap-Eden, pour la possession du brassard n° 1. Jacquelin a brillamment triomphé de son adversaire et s'est ensuite adjugé la course scratch. La course handicap a été l'occasion d'une belle victoire pour Fournier. Beaucoup de monde assistait à cette sensationnelle journée de courses.

***

La course d'amateurs de Paris à Château Thierry (100 kilomètres) qui a été courue dimanche, a été gagnée par Trousselier.

***

La tentative de record Roubaix St Amand annoncée par le *Journal de Roubaix* a eu lieu hier dimanche à 5 heures du matin. Un grand nombre de cyclemen's et d'amis des deux partants étaient au rendez-vous, place du Trichon.

Voici les résultats : M. Jules C... arrive premier à 6 h.55 précédant d'une longueur de machine son concurrent. Le record établi l'an dernier avec 1 h. 49 n'est pas battu, cela tient à une chute survenue au premier et une indisposition qui a empêché le second de donner tous ses moyens. Ce temps n'en constitue pas moins une performance magnifique qui fait grand honneur aux deux amateurs roubaisiens.

M. Aloyse A... ne considérant pas l'épreuve comme suffisamment concluante, a lancé à son heureux concurrent un nouveau défi à courir prochainement sur 100 kilomètres, enjeu 200 francs. Cela nous promet une lutte intéressante entre ces deux sympathiques amateurs. Disons en outre que M. Jules C.... va se consacrer exclusivement au cyclisme et qu'avant peu nous le verrons en piste.

***

Aux courses d'hier à Lille, le record du kilomètre sans entraînement détenu par Vandeburie (1'31", a été battu par Liseron en 1'30" 4/5 sur sa machine Delvoye.

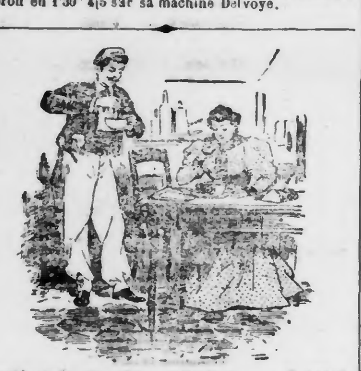

— T'as beau dire, Elise, il vaut mieux acheter un peu moins de beurre et s'en payer du bon !

— T'as raison, Baptiste, c'est si bon des tartines au beurre d'Oostcamp ! Et toujours frais, toujours pur ! Rue du Bois, 13, et dans les dépôts succursales.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX*. — *Déclarations de naissances du dimanche 21 juin.* — Amelie Lambin, rue de Blanchemaille, 127. — Cordule Gyde, rue de Tourcoing, cour Jonville, 6. — Suzanne Bursens, boulevard Gambetta, 258. — Madeleine Vancoppenolle, rue Fourcroy, 25. — Julienne Desablin, rue des Longues-Haies, 62. — Angèle Claeys, rue de Bavai, 54. — Marie Feret, place du Trichon, 2. — Jules Nivesse, rue Desbonnets, 7. — Achille Derbaudringhien, rue d'Alma, 167. — André Loire rue du Cartigny, cour Lallemand, 1. — Joseph Lejeune, rue d'Italie, 35.

Publications de mariages. — Auguste Wacheux, 27 ans, représentant de commerce, à Lille et Irma Vaneeck, 25 ans, sans profession, rue Decrême, 94. — Hubert Herbaux, 25 ans, chauffeur, rue Philippe-le-Bon, 34 et Angèle Seloese, 25 ans, peigneuse, rue Philippe-le-Bon, 23. — Jean Desnoulet, 27 ans, rattacheur, rue Grétry, 26 et Palmyre Ployette, 22 ans, retordeuse, Grande-Rue, cour Lefebvre, 19. — Henri Deledalle, 23 ans, carrossier, rue de la Chapelle-Carrette, 50 et Pauline Cornille, 22 ans, retordeuse, rue Cugnot, 46. — Henri Hazebrouck, 25 ans, mécanicien, rue de Lille, 114 et Rosina Vandevel, 20 ans, modiste, rue de Leuze, 59.

Louis Lecomte, 25 ans, garçon de magasin, rue du Nord, 7, Croix, et Palmyre Morel, 23 ans, piqurière, rue Cugnot, 25. — Louis Cauelle, 32 ans, monteur, Roubaix, et Marie Dumazy, 34 ans, sans profession, Lille. — Ernest Vrammout, 31 ans, boucher, Roubaix, et Léontine Vanderhaeghe, 19 ans, sans profession, Croix. — Eugène Jansen, 63 ans, employé de commerce, Roubaix, et Henriette Guionnet, 22 ans, sans profession, Coulanges-les-Nevers (Nièvre) — J.-B. Dereu, 25 ans, ajusteur, rue St-Antoine, 64, et Marie Levert, 24 ans, étirageuse, rue d'Alger, 158.

Jules Delannoy, 37 ans, maçon, rue de Tourcoing, 94 et Angèle Debaere, 21 ans, ménagère, rue de Tourcoing, 94. — Gustave Antoons, 26 ans, tisserand, rue de Blanchemaille, 92 et Philomène Quartier, 20 ans, éanetière, rue du Fresnoy, cour Duvinage, 1. — Léon Dierickx, 34 ans, tisserand, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle d'Or, 12 et Adéline Laurens, 34 ans, bobineuse à Roubaix. — Dieudonné Purez, 30 ans, domestique, boulevard de Cambrai, 16 et Marie Renard, 36 ans, cuisinière, rue de Bethune, 4. — François Van Duyse, 38 ans, chauffeur, rue de la Basse-Masure, 42 et Wilhelmine Vankerschaver, 36 ans, journalière, rue de la Basse-Masure, 42. — Hippolyte Vinck, 24 ans, tisserand, rue du College, estaminet J. Duhamel et Laure Dufermont, 20 ans, rattacheuse, rue de Thècle, 30. — Alphonse Hubert, 23 ans, appréteur, rue de l'Epeule, cour Dhalluin, 1 et Eugénie Lerocq, 22 ans, soigneuse, rue Desbonnets, 25.

Pierre Malfait, 30 ans, forgeron, rue Jules Deregnaucourt, cour Haquette, et Justine Gaineck, 30 ans, ménagère, rue Voltaire, 11. — Louis Vivier, 26 ans, employé de commerce, à Croix, et Marie Dancette, 22 ans, piqurière, rue Franklin, 31. — Florimond Rachez, 26 ans, mécanicien, rue de Denain, 67, et Léonie Verplancke, 23 ans, gouvernante, à Bruxelles. — Désiré Braun, 28 ans, magasinier, à Tourcoing, et Marie Laffachelle, 21 ans, couturière, rue de Bethune, maison Cordonnier, 8.

Déclarations de décès. — Julien Desrumaux, 1 mois 1/2, rue de l'Epeule, ruelle Cugnot, 11. — Hélène Dubois, 3 mois, rue Baurewaert, cour Verkindère, 3. — Valentine Roger, 3 ans, rue de Condé, cour Vroman, 9. — Auguste Demeyer, 23 ans, rue du Fontenoy, 39. — Rosalie Duquesne, 50 ans, rue de Valenciennes, maison Gérard, 12. — Madeleine Lammens, 1 mois, rue du Tilleul, 99. — Madeleine Gousseau, 4 mois, Hôtel-Dieu. — Louis Pattyn, 69 ans, Hôtel-Dieu. — Léonie Van Regemoorter, 4 mois, Hôtel-Dieu.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 10 au 17 juin* — Gustave Vandewalle, Crétinier. — Leopold Decruegenaere, Beaulieu. — Julienne Durie, Petit-Tournai. — Pierre Gloria, Crétinier.— Severe Theys, Saint-Liévin.— Henri Dubus, Congo. — Lucien Buyck, Petit-Paris. — Paul Henno, rue Tiers. — Emile Kucquoy, Houzarde.— Georges Verbeke, Petit-Tournai. Pauline Polleleyt, Petit-Tournai. — Madeleine Doignon, Sartel. — Florimond Slisinguer, Laboureur.

Publications de mariages. — Remy Pottier, 34 ans, tisserand, et Catherine Liagre, 31 ans, soigneuse. — Jean Duprez, 20 ans, dégorgeur, et Marie Lange, 19 ans, soigneuse.— Adolphe Vanvooren, 23 ans, trieur de laine et Pauline Hermain, 20 ans, ménagère.— Jules Tardieu, 31 ans, maçon, et Maria Bacq, 27 ans, éplucheuse.

Déclarations de décès. — Mélanie Duhamel, 74 ans 9 mois, ménagère, rue de Leers. — Edouard Vercruysse, 53 ans 5 mois, terrassier, Touquet. Hermense Vanoverberghe, 25 ans 6 mois, tisserande, Nouveau-Monde. — Augustine Vercruyssen, 3 semaines, Martinoire. — Jean-Baptiste Decourcelle, 3½ ans 6 mois, peigneur, Crétinier. — Gaston Leplat, 26 jours, Crétinier. — Théodore Victor, 46 ans 10 mois, tisserand, Sainte-Marguerite. — Arthur Hubau, 10 jours, rue Pierre Catteau. — Eugène Vermeiren, 4 mois, Crétinier. — Emile Leplat, 25 ans 1 mois, cultivateur, Sainte-Marguerite. — Marie Sabbe, 28 ans 11 mois, journalière, Hôpital.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 1er au 15 juin.* — Claeys Marie, au Mont. — Bonte Adeline, rue Jacquart. — Onraet Victor, rue St-Hilaire. — Cornart Jeanne, rue du Cimetière.— Delaere Angele, Trois-Ballots.— Vandeputte Henri, rue St-Sylvestre. — Vanhulst Marie, Colbras. — Bremeenet Aline, rue Varna.— Vanvonem Madeleine, Mont.— Florin Victor, Mont. — Vanmaele Emile, rue St-Hilaire.— Dewailly Eugène, rue des Ecoles. — Tressin Alphonse, rue Mazagram. — Ostin Blanche, rue St-Vincent-de-Paul. — Dubuisson Adeline, Noir-Pignon. — Delabye Gustave, rue St-Sylvestre.— Decoopman Germaine, rue St-Sylvestre.— Degroote Maurice, rue de Lille.— Trachez Emile rue Neuve.— Duytschave Désiré, rue de Bousbecque.—Couckuyt Marie, Mont.

Déclarations de décès. — Onraet Zulma, 2 ans, rue St-Pierre — Horrié Auguste, 1 an, rue de Linselles. — Crépel Zoe, 1 ans, rue du Moulin. — Onraet Joséphine, 24 ans, rue de la Procession. — Gevaert Emile, 15 mois, Colbras. — Versaille Edouard, 3 mois, rue du Nord. — Rumfels Maria, 2 ans, rue de l'Est. — Varasse Emile, 2 ans, Rouge-Porte. — Geerlandt Eléonore, 3 semaines, rue Varnoy.

RONCQ. — *Déclarations de naissances du 29 mai au 19 juin* — Daniel Haquette, rue de Bousbecque. — Madeleine-Marie Mario, rue de la Latte. — Alphonse Catteau, place de la Gare. Henri-Louis Aernout, rue de Bousbecque. — Théophile Dumortier, rue de la Latte. — Pierre Renier, rue de la Latte. — Germaine Serrus, rue de la Latte. — Louis Descamps, au Blanc-Four. — Jean-Baptiste Vanaerde, au Faubourg. — Prosper Lamarcq, au Faubourg. — Louis Ameye, rue de la Vieille-Cour. — Victor Derommelaere, sentier des Morts. — Marie Debeuf, rue des Arts. — Madeleine Duytschaever, au Faubourg.

Mariages. — Camille Derweduwers, 23 ans, ouvrier peintre, et Juliette Vanwallegham, 18 ans, fileuse.— Henri Six, 25 ans, cultivateur, et Sylvie Couvreur, 27 ans, sans profession — *Déclarations de décès.* — Henri Dubois, 10 ans 2 mois, la Vallée. — Julien Boektaels, 4 ans, la Gare — Marie Volckaert, 24 ans, fileuse, sentier de Linselles. — Jules Verstraete, 17 ans 5 mois, tisserand, au Faubourg. — Désiré Nispelaere, 62 ans, cultivateur, la Vallée. — Amélie Vanwyuckt, 40 ans, cabaretière, la Place. — Marie Houset, 42 ans, ménagère, Pied-de-Bœuf.

BOUSBECQUE. — *Déclarations de naissances du 5 au 19 juin.* — Marie Decoobry, section de la Douane.— Louis Bonnel, à la Basse-Ville. — Charles Delahousse, rue des Processions. — Etienne Paux, à la Place.— Edmond Copez, bateau sur la Lys. — Germaine Coulleit, aux Bois. — *Déclarations de décès.* — Désiré Deleu, 6 semaines, à la Basse-Ville. — Louise Bremesse, 73 ans, rentière, rue des Processions.— Adèle Cuvelier, 62 ans, ménagère, rue du Petit-Chemin de Wervicq.

MOUVAUX. — *Déclarations de naissances du 30 mai au 13 juin.* — Alfred Blanchet, la Motte. — Marceau Demarque, les Bonnets. — Théophile Puraye, les Duriez. — Richard Vanhaverbeke, les Duriez. — Rayonde Pluquet, la Motte. — Louis Carpentier, le Paradis.— *Mariages.* — Jean-Baptiste Verlinden, 34 ans, courtier, et Marie Carpentier, 23 ans, sans profession. — Eusèbe Ruockaert, 31 ans, jardinier, et Adelaïde Grymonpon, 42 ans, servante. — Léon Robin, 37 ans, carreleur, et Marie Cattebeke, 29 ans, journalière. — *Déclarations de décès.* — Charles Degraude, 65 ans 7 mois, la Chapelle. — Léon Pollet, 77 ans 28 jours, la Place. — Claudia Fourmeau, 2 mois 11 jours, la Placette. — Jean-Baptiste Cosmanne, 67 ans 10 mois, les Bonnets. — Louis Derraux, 2 mois 2 jours, la Placette. — Rosalie Cuvelier, 80 ans 17 jours, le Paradis. — Prudence Dierkens, 14 mois, les Coulons.

BONDUES. — *Déclarations de naissances du 1er au 12 juin.* — Florine Rogghe, Moulin Carden. — Arthur Oelvoet, pavé de Linselles. — Arthur Lagache, chemin des Cordonniers. — *Mariage.* — Louis Montagne, 27 ans, et Marie Desrumaux, 27 ans, cultivateurs. — *Déclaration de décès.* — Marie Lecocq, 19 jours, rue du Bosquiel.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — *Déclarations de naissances du 1er au 13 juin.* — Mathilde Decoene, Durmont. — Hélène Hollebecq, Bas-Quartier. — Alphonse Desloover, Bailly. — Jules Ducoulombier, Bailly. — Augustin Quique, Place. — Médard et Achille Vanbiervliet, jumeaux, Triez. — Arthur Lamon, Risquons-Tout. — Madeleine Lahousse, Risquons-Tout. — Palmyre Thuysbaert, Vieille-Motte. — *Mariages.* — Paul Catry, 2½ ans, tisserand, et Clémence Blaublomme, 28 ans, journalière. — Léonard Jodts, 25 ans, tisserand, et Stéphanie Planquette, 26 ans, servante. — *Déclarations de décès.* — Vanparys, mort-né, sexe féminin, Vieille-Motte. — Jules Vandenbulcke, 2½ ans, tisserand, Risquons-Tout.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DEMEYER-NYS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Auguste DEMEYER, décédé à Roubaix, le 21 juin 1896, à l'âge de 24 ans, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mardi 23 courant, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fontenoy, 39.

NORD

La laïcisation à Hazebrouck. — Nous avons annoncé la laïcisation d'une école de filles à Hazebrouck. Le Comité des écoles libres a ouvert une souscription pour la création d'une école.

Le Conseil municipal vient de voter à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Le conseil municipal donne acte à M. le maire de la communication qu'il vient de faire, et déclare regretter profondément la brutale mesure de laïcisation prise à l'égard des Sœurs de l'Enfant-Jésus, qui, depuis plus d'un demi-siècle, se sont consacrées à l'instruction et à l'éducation des jeunes filles de la ville, à l'entière satisfaction des familles; il se fait un devoir d'adresser à ces dignes institutrices des enfants du peuple, au moment où elles se voient arrachées à leur école, l'expression publique de sa profonde gratitude. »

Les fêtes de Dunkerque. — Un temps splendide a favorisé les fêtes de Dunkerque. Dans la matinée, les diverses sociétés se sont rendues à la Bourse où les vins d'honneur ont été servis.

Le festival a commencé à 11 heures ; le défilé a été splendide.

Une foule énorme assistait à l'audition de ces diverses sociétés au parc de la Marine et sur la place Jean Bart.

On évalue à plus de 3000, le nombre de voyageurs arrivés à Dunkerque par les divers trains.

Nos représentants au Parlement. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord dans les scrutins :

1° Sur l'ordre du jour de M. Gerville-Réache et plusieurs de ses collègues (abolition de l'esclavage à Madagascar).

Tous nos représentants, à l'exception de MM. Evrard Eliez, qui s'est abstenu, Plichon retenu à la commission du budget, et Iung absent par congé, ont voté *pour*.

La Chambre a adopté à l'unanimité.

2° Sur l'ensemble du projet de loi déclarant Madagascar et les îles qui en dépendent colonie française.

Ont voté *pour* : MM. Carpentier-Risbourg, Cochin, Coget, Dubois, Fanien, Guillemin, Hayez, Lepez, Loyer, Michau, Sever, Sirot-Mallez, Weil-Mallez.

Ont voté *contre* : MM. Defontaine, Guesde.

Se sont *abstenus* : MM. Dansette, Drou, Evrard Eliez, Le Gavrian, Lemire, de Montalembert.

S'est abstenu comme ayant été retenu à la commission du budget, M. Plichon.

Absent par congé : M. Iung.

La Chambre a adopté par 312 voix contre 73.

PAS-DE-CALAIS

Une fausse nouvelle. — Un journal de Lille a annoncé, samedi, que la foudre était tombée vendredi soir sur le clocher de l'église de Boisonardes dans laquelle six prêtres se trouvaient réunis, que quatre d'entre eux avaient été atteints plus ou moins grièvement, et que deux étaient en danger de mort.

Cette nouvelle est apocryphe. Mais cela ne l'empêche pas de faire le tour de la presse.

BELGIQUE

LE DRAME DE LA CASERNE A BRUXELLES. — Nous avons raconté dans notre numéro d'hier le drame qui s'est passé à la caserne des grenadiers à Bruxelles.

Un soldat, De Ruytter, étant en état d'ivresse, s'est mis, sans raison connue, à tirer des coups de fusil dans la caserne.

Il a tué un agent et blessé un autre. Le sergent Rogge a pu enfin le désarmer. Voici quelques détails complémentaires.

L'autopsie de la victime. — A 4 heures 1/2 de l'après-midi, l'autopsie du malheureux Boistay a été pratiquée à l'hôpital Saint Jean, par MM. les docteurs Hendrickx et Robinet, en présence de M. Chomé et des « officiers commissaires » qui lui sont adjoints.

Le poumon gauche a été atteint. Les deux blessures de M. Boistay étaient situées vers le septième espace intercostal, sur la ligne mammaire du côté gauche du thorax.

De Ruytter sous mandat d'arrêt. — L'autopsie terminée, M. Chomé et ses assesseurs sont retournés à la caserne Sainte-Elisabeth, où ils ont poursuivi leur enquête.

Finalement M. Chomé a décerné contre De Ruytter un mandat d'arrêt en vertu duquel le soldat mutiné a été écroué le soir à la prison de Saint-Gilles.

L'auditeur militaire a fait saisir et transporter au palais de justice la vareuse et l'imperméable de la victime, qui ont été troués par la balle. De plus les fusils brisés par De Ruytter et quantité d'autres pièces à conviction. Tout cela constituait un chargement considérable.

L'enquête judiciaire. — M. Chomé, auditeur militaire, continue l'enquête relative au terrible drame de la caserne Sainte Elisabeth. Hier, M. le capitaine Palante a recueilli un nombre considérable de déclarations qui ont été actées dans des procès-verbaux immédiatement envoyés au palais de justice.

L'état de l'agent Toller. — Nous avons fait prendre hier matin des nouvelles de l'agent Toller. Son état est très satisfaisant. Le blessé pourra reprendre son service demain.

Les funérailles de M. Boistay. — La lettre de faire part de la mort de M. Boistay est rédigée à la fois au nom de la veuve, — née Marie-Louise Maes, — et au nom de la Société de Prévoyance des agents de police, l'*Ami de l'Ordre.*

Après l'autopsie le cadavre de la victime a été bandé et replacé sur un lit au dépôt mortuaire.

La mère du défunt est arrivée de Lille samedi. Le frère de M. Boistay arrivera de Paris lundi matin.

Le corps du malheureux agent sera mis en bière lundi après-midi. Mais le cercueil restera ouvert de manière à ce qu'on puisse voir le visage du défunt, jusqu'au dernier moment.

Les orphelins. — On assure que la ville de Bruxelles se chargera de faire élever les trois enfants nés du premier mariage de M. Boistay et que la mort de celui-ci rend complètement orphelins.

Le premier sergent Rogge. — Depuis hier le premier sergent Rogge a reçu à la caserne une avalanche de cartes de visite, de lettres et de télégrammes de félicitations pour sa belle conduite ; il a immédiatement fait appliquer à sa tunique les galons de son nouveau grade.

M. Rogge appartenait à la 3e compagnie du 3e bataillon.

Ordre du jour. — Voici l'ordre du jour du colonel Rouen, nommant le sergent Rogge au grade de premier sergent :

« J'adresse au sergent Rogge l'expression de toute ma satisfaction pour le courage et le sang-froid dont il a fait preuve dans la nuit du 19 au 20 courant en arrêtant et désarmant, au péril de ses jours, un soldat affolé qui tirait sur lui et avait déjà blessé d'autres personnes.

» Avec l'assentiment du lieutenant-général commandant la circonscription, je nomme le sergent Rogge premier sergent à la date de ce jour. »

Ajoutons que Rogge est né en France, à Wattrelos, près Roubaix.

Le manifeste des libéraux. — Les libéraux de Bruxelles viennent de lancer un manifeste dont voici le résumé :

« La Belgique, disent-ils, est menacée d'un grand péril, le péril rouge.

» La Belgique, qui doit son existence et sa prospérité à l'ardent amour de la liberté qui la caractérise depuis des siècles, va-t-elle abandonner cette noble tradition ? Va-t-elle se courber sous la dictature de la démagogie ?

» Le gouvernement clérical s'est fait, par haine du libéralisme, le complice inconscient des fauteurs de désordres.

» Les démocrates-chrétiens ne se distinguent presque en rien des socialistes.

» Il faut donc que le parti libéral affirme bien haut les principes auxquels il ne pourrait devenir infidèle sans renier son passé.

» Il fait appel à tous ceux qui veulent résister à la poussée révolutionnaire sans déserter la cause du progrès.

» Il veut l'harmonie et non la guerre des classes.

» Il veut sauvegarder la liberté du travail et condamne le despotisme d'où qu'il vienne. »

Ce manifeste est suivi de la signature des chefs de toutes les associations libérales de la circonscription de Bruxelles.

Pottes. — *La kermesse.* — La kermesse promet d'être des plus brillantes. Le dimanche 28, à trois heures, carrousel au marais de Lannoy, Le lundi 29, à trois heures, grande fête cycliste, au hameau du Rejet Debodde. De nombreux prix seront offerts aux lauréats de ces deux fêtes. Si le temps se met de la partie, l'assistance sera certainement très nombreuse.

Tournai. — *La procession de la paroisse Saint-Piat.* — C'est dimanche matin, à dix heures, qu'a eu lieu la procession de la paroisse Saint-Piat. Elle a duré une heure et demie. Les rues étaient brillamment pavoisées et plusieurs reposoirs avaient été dressés.

Un *Te Deum* a terminé la cérémonie.

— *L'exposition de photographie.* — C'est dimanche que s'est ouverte dans le salon du *Cercle Artistique* rue des Clarisses à Tournai, l'exposition de photographie, organisée par le comité de l'œuvre des condamnés libérés et des enfants moralement abandonnés.

Les photographes les plus renommés de Tournai et des environs ont exposé des œuvres réellement remarquables. A noter M. Colbert, de Tournai, pour ses portraits retouchés et agrandis. Le portrait de M. De Loose, directeur de la société de musique, est réellement digne d'attention. M. Théophile Brackelaire, un des plus anciens photographes tournaisiens, a une fois de plus mis en relief ses talents artistiques.

Très remarqués les paysages coloriés de M. Lionel Durieu, de Eain, un jeune photographe qui promet. Ce sont sans contredit les photographies au platine de M. le commandant Algrein, qui attirent surtout les regards L'artiste a reproduit les points les plus pittoresques de la ville de Bruges.

Le clou de l'exposition est la collection de photographies diapositives sur verre, de M. Ed. Wicard, de Tournai.

Inutile de dire que les visiteurs ont été très nombreux.

Courtrai. — *La fête de la Jeunesse catholique.* — C'est hier, dimanche, qu'a eu lieu la fête de la Jeunesse catholique de Courtrai.

Aux différentes messes de chaque paroisse, les membres des diverses écoles, patronages et associations ont communié en corps.

A Notre Dame, la cérémonie a été particulièrement belle. A l'entrée du chœur se trouvait le buste du Pape entouré de fleurs et d'oriflammes ; la statue de Saint-Louis de Gonzague dominait au chœur. Ici le nombre de communions des jeunes gens a atteint le total de cinq cents. Pendant la messe plusieurs exécutions musicales ont eu lieu sous l'habile direction du maître de chapelle M. Raphaël Debo.

A trois heures de l'après-midi, les écoles de la ville, les sociétés de gymnastique de la *Gilde des Métiers* et *Hope in de toekomst*, les membres de la *Jeune Garde Catholique* et les fanfares *De Vryheid* et du *St-Esprit*, se sont réunis à l'Esplanade. Le cortège, composé de 1200 jeunes gens environ, s'est mis en marche vers 3 heures 1/2 et a parcouru l'itinéraire suivant :

Rue Voorstraat, Steenpoort, rues Longue des Pierres et des Grandes Halles, place des Eperons d'or, rues du Chemin du fer et Porte d'eau, Marché aux grains, Grand'-Place et rue de l'Eglise.

Sur le parcours des curieux étaient massés sur les trottoirs. Plusieurs habitations étaient pavoisées.

Le cortège est entré vers quatre heures dans l'église décanale de Saint-Martin qui était splendidement ornée pour la circonstance.

Un salut solennel a été chanté par M. De Gryse, doyen de la paroisse.

M. l'abbé Calmeyn, vicaire à Notre-Dame, a prononcé une très belle allocution.

La bénédiction du Saint-Sacrement a terminé la cérémonie.

Courtrai. — *Tribunal de 1re instance.* — *2e Chambre correctionnelle.* — *Audience du 19 juin.* — A cette audience ont été jugées les poursuites intentées contre quatre ouvriers menuisiers pour atteinte à la liberté du travail par injures et menaces.

Le tribunal est composé de M. le vice-président Jonckeere, président, MM. le baron J. Bethune, juge et Léopold Gillon, avocat, assesseurs. Le siège du ministère public est occupé par M. le substitut Firmin Vandenbosch.

Les quatre prévenus sont les nommés Heyr Victor, Brabant Albert, Vienne Jules et Baigné Victor, tous charpentiers à Courtrai.

Mes Vantomme et Begerem sont au banc de la défense.

Pendant l'audition de très nombreux témoins, Viaene très nerveux interrompt coup sur coup. Pour obtenir la tranquillité des débats, M. le président est forcé de le faire sortir de la salle.

M. Vantomme défend les trois premiers prévenus, il se demande ce qui en l'espèce pourrait motiver les peines sévères que l'on requiert contre les prévenus; il montre le peu de gravité des injures faites; en conclut qu'elles ne pouvaient constituer une atteinte à la liberté du travail.

M. Begerem ajoute une défense toute spéciale en ce qui concerne Coigne.

M. le substitut Vandenbosch requiert les peines de la prévention contre Viaene.

Le Tribunal rend sur les bancs un jugement où tiennent de larges circonstances atténuantes, acquittant les deux premiers prévenus, prononçant 50 francs d'amende ou quinze jours de prison contre Viaene et 26 francs d'amende avec sursis contre Coigné.

Coups et blessures. — Pour cette prévention Louis Coopman colporteur à Menin s'entend condamner à deux mois de prison et 50 francs d'amende.

— Huit jours de prison pour faits semblables à Dusquesnoy Séverin, tisserand à Wattrelos. — Cette peine est conditionnelle.

— Amende de 26 francs pour même prévention à Jules Vandenbroecke, ouvrier à Courtrai.

— Enfin pour coups à sa femme, Arthur Coujon, journalier à Courtrai, reçoit deux fois quinze jours d'emprisonnement.

— Pour coups aussi, comparaissait devant la Cour d'appel de Gand, le nommé E. Van Ackere, ouvrier en lin à Lauwe. Le tribunal de Courtrai l'avait condamné à 50 francs d'amende conditionnellement. Le parquet de Courtrai avait trouvé cette peine trop douce et avait fait appel. La Cour confirme le jugement du tribunal. Si nos souvenirs sont exacts, les appels du tribunal de Courtrai devant la Cour de Gand, finissent, à peu d'exceptions près, par une confirmation. Ce qui ne veut pas dire que la Cour d'appel soit composée d'évêques.

Etat indépendant du Congo. — *Emprunt de 150 millions de francs (1888).* — 9e année. 2e tirage. 20 juin 1896. — 14 séries, soit 350 obligations remboursables au 15 avril 1897. Série 3 50, n. 20, remboursable par fr. 100,000. Série 5867, n. 12, remboursable par fr. 2,500. Série 7844, n. 11; s. 13020, n. 19; s. 28801, n. 20, remboursable par fr. 500.

Les numéros des séries suivantes sont rembours. par 250 fr. :

Série		n°		Série		n°		Série		n°	
Série	3170	n°	15	Série	13020	n°	13	Série	34064	n°	2
»	5867	»	15	»	13020	»	14	»	34064	»	23
»	6099	»	8	»	13020	»	24	»	59353	»	19
»	6099	»	13	»	20085	»	4	»	59353	»	20
»	7844	»	2	»	28801	»	13	»	59353	»	22
»	13020	»	5	»	33144	»	22	»	59353	»	25
»	13020	»	12	»	34 64	»	1	»			

Sauf les numéros indiqués ci-dessus, les séries suivantes sont remboursables par 115 francs :

3170	5867	6844	20085	28801	34064	54843
3250	6099	13020	23316	33144	48006	59353

PLAIES Blessures, Abcès, Panaris, Anthrax, Varices ouvertes, Ulcères, Scrofules. Guérison certaine par **L'ONGUENT St-ROCH** FLAMENT, Pharmacien à LOURCHES (Nord) seul fabricant. — Ne peut se vendre qu'en pots de 2f50 franco poste et toutes pharmacies.

Dépôt : à LILLE, pharmacie Leclerc, 19, Grande-Place ; A ROUBAIX, Phie Deschodt, 26, Grande-Rue ; à TOURCOING, Phie Bruneau, 2, rue de Lille.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Résultats des concours du dimanche 21 juin. — *Tours.* — Organisé par l'Union Fédérale et donné à la société du Pigeon Voyageur, établie chez M. Dernoncourt, cabaretier, rue du Fontenoy. 364 pigeons lâchés à 4 heures 30 par M. Dedoncker. — 1er prix Herbaut, p. 2e Wattredalle, u5p. 3e Dekeyser, 2p. 4e Savary, p. 5e Masure, 6p. 6e Desfontaines. 7e Ducatteau. 8e Desrousseaux, 4p. 9e Rousselle, 2p. 10e Hazebrouck, p. 11e Niffle, 2p.

12e prix Maton 5p. 13e Moutarde 2p. 14e Dejode p. 15e Rabaux p. 16e Arickx 2p. 17e Soyez 3p. 18e Declercq p. 19e Lefebvre 4p. 20e Salembier p. 21e Krabansky p. 22e Bouland. 23e Losfeld p. 24e Godart p. 25e Delcroix p. 26e Walkens p. 27e Bayart. 28e Vanzienghen. 29e Debitter. 30e Ysebart. Le premier pigeon a été constaté à 10 heures 37'41" avec une vitesse 1117 mètres 99 à la minute, le dernier à 10 heures 48'09 avec une vitesse de 1086 mètres 04.

Clermont. — Organisé par l'Union Fraternelle chez M. Dubreucq, rue d'Oran, 40. 442 pigeons lâchés à 5 heures 45, vent sud, par les soins de M. Robert, convoyeur. — 1er prix Delamaladry U. R. 4p. 2e Verclève p. 3e Vermesche. 4e Vancauwemberghe 5p. 5e Hayart 2p. 6e Dhedenne 3p. 7e Ghyslinck. 8e et 9e Hennion 4p. 10e Wanin p. 11e Delamadry. 12e Gilman 5p, 13e Gilman 2p. 14e Horent 2p. 15e Hayart 2p. 16e Dubreucq 3p. 17e Voicke p. 18e Senneville 3p. 19e Helin 3p. 20 Deleplanque p. 21e Braye. 22e Verclève 3p. 23e Delbarre 2p. 24e Dosselaere p. 25e Bostelle p. 26e Parent. 27e Duhamelle p. 28e Salembier p. 29e Vertriesse p. 30e Delepierre p. 31e Bovyn p. 32e Bovyn p. 33e Marissal 3p. 34e Stichelbaut 2p. 35e Heulst p. 36e Leblanc. 37e Rombeaux p. 38e Janssens p. 39e Debruycker 2p. 40e Vérouve. 41e Destombes p. 42e Delbarre. 43e Parent. 44e Wanin. 45e et 46e Salembier. 47e Carnoye. 48e Salembier. 49e Stichelbaut. 50e Vanschoorisse. 51e Fillière. 52e Salembier. 53e Dont. Poules à 5 fr. hors concours: Desmettre et Rombaux. — Le premier pigeon a été constaté à 7 heures 49'53" avec une vitesse de 1259 mètres 39 à la minute; le dernier pigeon a été constaté à 7 heures 51'13" avec une vitesse de 1232 mètres 31 à la minute.

Chartres. — Organisé par l'Avenir du Tilleul, et donné au siège de la société « Le Pigeon Etranger, établie chez M. Richomme, cabaretier, rue de Lannoy, 374, pigeons lâchés à 5 h. Sud-Ouest par M. Petit. 1er prix Libert 4p. 2e Dulaurier, 4p. 3e Loridon 3p. 4e Farvarque 3p. 5e Leroy 4p. 6e Bréda 4p. 7e Delannoy 3p. 8e Tassart 4 p. 9e Leclercq 4p. 10e Grulois 3p. 11e Derveaux 2p. 12e Debruyne p. 13e Roussel 2p, 14e Debœuf 2p. 15e Dupuis p. 16e Brunswinck 2p. 17e Parent p. 18e Richomme. 19e Cauderlier p. 20e Derveaux p. 21e Couroublé p. 22e Degrève p. 23e Louvière p. 24e Nollet 2p. 25e Delbar. 26e Hourez p. 27e Depraeter. 28e Toulet 29e Beuscart. 30e Delreux. 31e Vergin.

Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 47'41" avec une vitesse de 1220 mètres 21, le dernier à 8 heures 55'23" avec une vitesse de 1176 mètres 99.

Clermont. — Organisé par la fédération du centre et donné au siège de la société l'Espoir, établie chez M. Joseph Lecat, cabaretier rue du Grand-Chemin. 264 pigeons à 6 heures, sud-ouest par M. Robert. 1er prix Danduyts n. p. 2e Prudhomme 5p. 3e Ladsous 7p. 4e Desseyn 6p, 5e Retsin 5p, 6e Danduyts p. 7e et 8e Berton. 9e Casterman, 10e Desseyn 3p. 11e Rogé 2p. 12e Degeyter 2p 13e Duhamel. 14e Lodois Desmarchelier 2p. 15e Verplanck 2p. 16 et 17e Hélynck p. 18e Vanstipont p. 19e Debuy 2p. 20Godefin 2p. 21e Malfait 22e Van Soye. 23e Demeulenaere p. 24e Berton. 25e Carlier. 26e Duhamel. 27e Declercq. 28e Decock. 29e Bayart. 30e Mondet. 31e Declercq. 32e Lodois Desmarchelier. 33e Godfrin. Le premier pigeon a été constaté à 7 h. 53'53" avec une vitesse de 1537 m. 74 à la minute, et le dernier à 7 h. 59'19" avec une vitesse de 1291 m. 97 à la minute.

— *Clermont.* — Résultat du concours (les Amis de l'Epeule), établie chez Hilaire Vannest, rue de Wasquehal. — 405 pigeons lâchés à 6 heures, beau temps, vent Ouest. Convoyeur, Verstraete.— 1er Dumortier u4p. 2e Deronne 3p. 3e Costenoble 4pr. 4e Machu 4p. 5e Deheuvels 3p. 6e Despelchin 4p. 7e Roger 5p. 8e Dasprez 3pr. 9e Vanhorme 3p. 10e Mathon F.4p. 11e Lapaille 3p. 12e Cattel 3p. 13e Lepay. 14e Dumez 3p. 15e Deffrenne h. 16e Duvivier 1pr. 17e Duvivier 1p. 18e Machu 1p 19e Gonsse 1p. 20e Doisne 1p. 21 Loosfeld 1p. 22e Vlaminck 2p.

23e Lampe. 24e Derly 1p, 25e Millescamps 1p, R. 26e Dessain 1p. 27e Duponchelle 1p. 28e Retsin. 29e Loosfeld 1p. 30e Mathon 1p. 31e Dehenwels 1p. 32e Demeulenaere 2p. 33e Millescamps. 34e Duhem. 35e Orgaert. 36e Demeulenaere. 37e Lepers. 38e Vandermersche. 39e Niffle. Le premier pigeon a été constaté à 7 h. 52'11", avec une vitesse de 1353.74 à la minute et le dernier à 7 h. 58'44" avec une vitesse de 1299.21. Distribution des prix jeudi soir.

Chartres. — Fédération roubaisienne. 576 pigeons lâchés à 5 heures. Beau temps. Vent ouest. Convoyeur Leman. 1er prix Desreumaux u 4 p. 2e Willem 5p. 3e Salembier 2p. 4e Delvoye 3p. 5e Orgaert 4p r. 6e Vandistaele 6p. 7e Leclercq 3p. 8e Salembier 3p. 9e Samain 5p. 10e Salembier 3p. 11e Degeyter 5p. 12e Meurisse 4p. 13e Carpentier 5p. 14 Samain 6p, 15 Salembier 3p. 16e Gonsse, 2p. 17e Morel 1p, 18e Mondelly 2p.

19e Dujardin 4p. R. 20e Degeyter 3p. 21e Beausira 2p. 22e Salembier 2p. 23e Dujardin 4p 24e Vermerre 1p. 25e Catteau 1p. 26e Debeuwels 4p. 27e Camille 5p. 28e Orgaert 2p. 29e Niffle 3p. R. 30e Loucheur 1p. 31e Verroust. 32e Salembier.

33e Desmarchelier 1p. 34e Degeyter 1p. 35e Tanghe 1pr. 36e Dujardin 1p. 37e Cocheteux 1p. 38e Hasebrouck 1p. 39e Deffenin 1p. 40e Godart hon. 41e Doisne 1p. 42e Derbaudringhien 1p. 43e Declercq 1p. 44e Deffenin 1p. 45e Ladam hon. 46e Desplechin rel. 47e Delhaye. 48e Rapsaert. 49e Delongles. 50e Moutron. 51e Sadoisne. 52e Six.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 41'46" avec une vitesse de 1260 m. 59 à la minute et le dernier à 8 h. 48'37, avec une vitesse de 1213 m. 94 à la minute. Distribution des prix mardi soir.

— Dimanche prochain, concours sur Clermont, 125 fr. prix d'honneur, chez Debosschère, rue de Leuze, quartier du Pile.

CONCOURS DE COQS

ROUBAIX. — La société du Passage des Arts, établie chez M. Henri Bouenfant, rue des Arts, avait organisé, dimanche après midi un concours de coqs auquel avaient pris part 12 sociétés, la mise était de 4 francs et se payait au moment de l'inscription. Tout coq gagnant avait droit à une prime de 12 francs; les amateurs étaient nombreux et les paris sérieux de chaque côté; inutile de dire qu'il y a eu une grande animation pendant toute la durée de ce concours qui a commencé à 5 heures et qui était terminé à 8 heures. Voici les noms des vainqueurs: 1er Grulois, 2e Carette, 3e Brutal, 4e Rémy, 5e Delbecq, 6e Demolin.

BIBLIOGRAPHIE

Dans son numéro du 15 Juin, **La Quinzaine** publie, après une très curieuse lettre inédite de Joseph de Maistre sur le fameux Compte rendu de Necker, une forte étude de M. Gustave Le Poittevin, le très connu juge d'instruction au tribunal de la Seine, sur la Réforme du Code d'instruction criminelle ; une piquante communication du docteur Surbled sur la Double vue, à propos du cas de Mlle Couëdon ; la fin du très remarquable travail de M. Paul Renaudin sur le Mouvement social chrétien ; la suite du Bourgeois de Paris pendant la Terreur, de M. Edmond Biré ; les Lettres à ma cousine, de M. Gabriel Aubray ; et enfin, dans les Idées et les faits, l'histoire très instructive des Alliances des catholiques avec les radicaux, en Italie, par M. Georges Goyau.

Nouvelles scientifiques et littéraires, Bibliographie, Revue des Revues.

Abonnement : France : un an, 24 fr. ; six mois, 14 fr.; trois mois, 8 fr. — Etranger (Union potale) : un an, 28 fr. ; six mois, 16 fr. ; trois mois, 9 fr. — Abonnement spécial d'un an pour le clergé, l'Université et les instituts catholiques: 20 fr. — Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Les abonnements, ainsi que les mandats ou valeurs, sont reçus par l'administrateur de *La Quinzaine*, 62, rue de Miromesnil, Paris ; ou par le Directeur de l'Imprimerie de l'Œuvre Expiatoire, à La Chapelle-Montligeon (Orne). On s'abonne également sans frais dans les bureaux de Poste. — Prix de la livraison : 1 fr.50. — Pour les annonces, s'adresser à l'Agence Parisienne de Publicité, 7, rue Joquelet, Paris. 42024d

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 1229e livraison (20 juin 1896). — La vengeance des Peaux-de-Bique, par Gustave Toudouze. — La vie universitaire en Allemagne, par H. Heinecke. — Le roman de l'armurier, par Danielle d'Arthez. — Comment employer un couteau, par Daniel Bellet. — Chaque numéro, 40 centimes.

Chaque Livraison, 50 centimes.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie 79, boulevard St-Germain, Paris. 42023d

« L'Observateur Français » (*journal hebdomadaire*). — D'allure très modérée, cet organe est avant tout une feuille d'information dans la large acception du mot. C'est le résumé fidèle de tout ce qui se passe dans le monde. Il faut qu'après l'avoir parcouru, une femme du monde, une mère de famille, un jeune homme, une jeune fille, un reclus quelconque enfoui dans son trou de province, il faut que tout ce monde-là se dise : j'ai une idée suffisante de ce qui se passe et de ce qu'on découvre, de ce qu'on lit et de ce qui se publie.

Tel est son but. D'autres organes hebdomadaires le font déjà. L'un d'eux, le plus répandu, les *Annales politiques et littéraires*, a aujourd'hui plus de 70.000 abonnés.

Mais parmi ces organes répandus, il n'en est aucun qui serve la cause chrétienne. Ceux qui ne sont point ouvertement hostiles à l'Eglise du Christ, la minent par de sourdes attaques, et leur action, pour être à longue portée, n'en est pas moins néfaste. En parlant de tout l'*Observateur français* met la note chrétienne là où les autres mettent la note hostile ou indifférente.

Chrétiens et Français avant tout, ses rédacteurs ne prennent souci que des intérêts supérieurs de la religion et de la patrie, dédaigneux de la politique mesquine et des coteries basses que suscite l'esprit de parti.

C'est un journal de lecture facile, d'éducation, d'instruction, formant un tout complet, ne laissent rien échapper de ce qui peut plaire et peut être utile.

Revue des Deux Mondes. — 15, rue de l'Université, Paris. — *Sommaire de la livraison du 15 juin 1896.* — I. Le gouvernement de la défense nationale. — II. Les idées et les hommes, par M. Etienne Lamy. — II. Angèle de Blindes, première partie, par M. Frédéric Plessis. — III. La carte religieuse de l'Allemagne contemporaine, par M. George Goyau. — IV. Le mécanisme de la vie moderne. — IX. L'éclairage, par M. le vicomte George d'Avenel. — V Le roman suédois. — I. Les origines, par M. O.-G. de Heidenstam. — VI. L'armée de Ménélik, par M. Albert Hans. — VII. La peinture aux Salons de 1896, par M. George Lafenestre, de l'Académie des Beaux-Arts. — VIII. Revue littéraire. — Marguerite de Navarre, d'après ses dernières poésies, par M. René Doumic. — IX. Chronique de la Quinzaine, histoire politique par M. Francis Charmes. — X. Bulletin bibliographique.

Prix de l'abonnement : Paris, un an, 50 fr.; six mois, 26 fr.; trois mois, 14 fr. Départements, un an, 56 fr.; six mois, 29 fr.; trois mois, 15 fr. Etranger, un an, 62 fr.; six mois, 32 fr.; trois mois, 17 fr. — Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. 41994d

Quand les enfants fatigués par la croissance, sont pâles, anémiés et sans appétit, n'hésitez pas à leur faire reprendre le *Phosphate de fer de Leras* ; ce reconstituant énergique leur rendra immédiatement les forces et la santé. 42029d

BAINS DE MER DE DUNKERQUE
(NORD)
PLAGE DE MALO-LES-BAINS
Kursaal (Petits chevaux)
(Opéras-comiques, Opérettes, Comédies)
FÊTES DE NUIT
au Parc de la Marine et sur la Digue-promenade
CONCERTS. — FÊTES ENFANTINES
FEUX D'ARTIFICE. — RÉGATES. — COURSES VÉLOCIPÉDIQUES
GRAND FESTIVAL INTERNATIONAL PERMANENT
à Malo les Bains, *3,000 francs de primes*
On reçoit les adhésions, dès à présent, à la Mairie de Malo-les-Bains
Kermesses Flamandes
DUNKERQUE (Nord) 42033

L. DECRAENE-MATHIEU
28, rue de la Gare, ROUBAIX

TAPIS DE SMYRNE Belle qualité à 28 fr. le mètre carré, moquettes de tous styles.

TAPIS JACQUARD pour salons, salles à manger, chambres, escaliers.

CARPETTES JACQUARD et genres Aubusson, Nîmes et Beauvais.

TAPIS DE TABLE sur drap brodé, sur peluche imprimée en toutes nuances et d ameublement.

LINOLÉUM Assortiment considérable pour salles à manger et escaliers, dans toutes qualités. 40462

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 17 juin.

Le cours de l'or est à 195 0,0 piastres papier monnaie

Pesth, 17 juin.

Les grandes enchères de laines hongroises se tiendront cette année ici du 8 au 10 juillet. Les quantités à offrir se composent de 1500 balles grosses laines, 3000 balles laines pour drap militaire, 6000 balles laines à peigne et à étoffe et 3000 balles fines laines à drap, ensemble 9500 balles laines lavées à dos et 4000 balles dites non lavées.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 19 juin.

Depuis la clôture des enchères il a été traité à main ferme 264 b. Plata et 75 b. Espagne à des prix sans changement sur les cours établis à la vente publique.

A terme, les transactions de la huitaine se chiffrent par : Peigné Plata allemand contrat B : 740,000 k. dont : 255,000 k. juillet de 4.05 à 4.15, 10,000 k. août de 4.05 à 4.15, 40,000 kil. sept. de 4.10 à 4.15, 40,000 k. oct. de 4.07 1/2 à 4,15, 10,000 k. nov. de 4.07 1/2 à 4,10, 145,000 k. déc. de 4.10 à 4.17 1/2, 50,000 k. janv. de 4.15 à 4,20, 65,000 k. févr. de 4.15 à 4.20, 18,000 k. mars de 4.12 1/2 à 4.22 1/2, et 25,000 k. avril de 4.12 1/2 à 4.20.

Marseille, 17 juin.

Les laines ont eu la vente de 12 b. Chypre BS, 107,50, R 65 ; 134 b. Caramanie B, 107 50/110, G 87,50 et 30 b. Alep BL, 185, les 100 kilos.

Liverpool, 17 juin.

Peaux de mouton : En vente publique il a été offert 528 balles Buenos-Ayres, en majeure partie marque N dans un carreau et 54 balles M-V. Concours d'acheteurs peu nombreux mais enchères animées. Prix sans changement appréciable sur les cours de la vente précédente en avril.

MARCHES DE CONSOMMATION

ROYAUME-UNI

Bradford, 18 juin.

Laines anglaises sans changements calmes. Laines coloniales en assez bonne demande à des prix prix passablement fermes. En filés et tissus de laine il y a peu de nouvelles commandes.

COTONS

(Dépêche communiquée par M. LEON CLERO)

Liverpool, 22 juin, 10 h. 05

Ventes : .000 balles. Marché soutenu.

Janvier-Févr..	3 44 0/0	Juillet-Août..	3 56 0/0
Février-Mars.	3 45 0/0	Août-Sept...	3 54 0/0
Mars-Avril....	3 46 0/0	Sept-Octobre	3 48 0/0
Avril-Mai......	.. ./.	Octobre-Nov.	3 45 0/0
Juin..........	3 57 0/0	Nov.Décemb.	3 44 0/0
Juin-Juillet....	3 56 0/0	Déc.-Janvier	3 44 0/0

Amsterdam, 18 juin.

Cotons d'Amérique, base middling sur juin, 21.70, juin-juillet 21,70, juillet-août 21,70, août-septembre, 21.80, sept-oct. 21,60 oct.-nov. 21.10, nov.-déc. 20.70 déc.-jan. 20,70. janv.-fév. 20 70, fév.-mars 20.70. Marché calme.

Amsterdam, 19 juin.

Cotons d'Amérique, base-middling : sur juin 21.70, juin-juillet 21,70, juillet-août, 21,70, août-septembre 21,80, septembre-octobre 21,60, octobre-novembre 21,10, novembre-décembre, 20,70, déc.-janv. 20,70, janv-février. 20,70, février-mars, 20,70. — Marché calme.

Londres, 19 juin.

Cotons des Indes-Orientales calmes; vendeurs de fully good fair Tinnivelly 3 3/8d., fine Bengale 2 7/8d., fully good 2 25/32d., good Northern payé 2 15/16d., vendeurs good Western 2 15/15d., fajr red Coconada 2 7/8d. et ginned 3d. coût et fret mai-juin.

Londres, 18 juin.

Cotons des Indes-Orientales calmes ; fully good fair Tinnivelly 3 3/8d. cif. acheteurs, vendeurs fine Bengale 2 7/8d., fully good 2 23/32d., good 2 19-32, good Northern 3d. good Western 2 15/16d. fair red Coconada 2 7/8d. et ginned 3d. coût et fret mai-juin.

Manchester, 18 juin.

Les transactions en tissus sont par continuation modérées, mais en général la demande s'est ralentie, notamment pour les marchés de l'Extrême-Orient. Les prix restent soutenus et les fabricants de tissus fins se soucient peu de recevoir des ordres ultérieurs excepté à des cours extrêmes. Les tissus imprimés s'enlèvent plus couramment quoique seulement à une légère avance sur les bas prix précédents. Les filés sont recherchés mais rarement pour parties aux cours cotés et comme les filateurs refusent de faire des concessions les affaires sont très restreintes.

Bombay, 18 juin.

Cotons calmes mais soutenus et demande princi-

APPAREILS POUR CARDES

Brevetés en France (S. G. D. G.), Suisse et autres pays

Nouveau système comprenant Coupe-Matelas, Alimentateur & Diviseur, inventé et construit par MM. A. BORIOS & ROBARDET à VEVEY (Suisse)

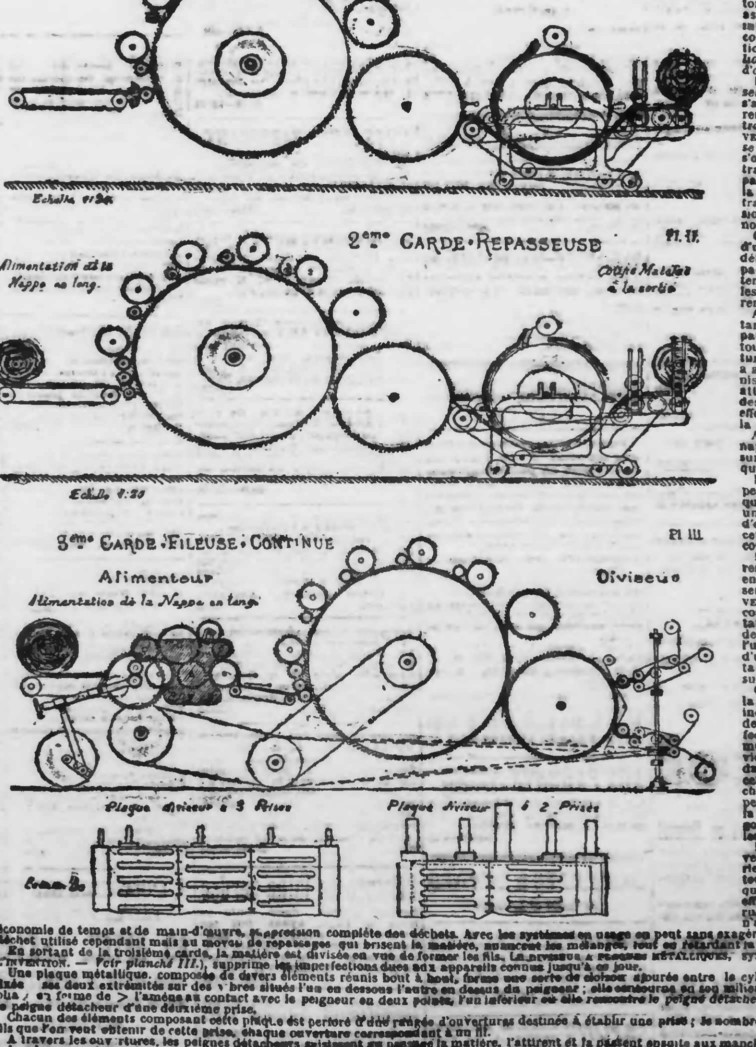

Des appareils pour cardes d'un système absolument nouveau et réunissant toutes les qualités désirables de perfection et de simplicité viennent d'être inventés et construits par MM. A. Borios et Robardet. Les inventeurs ont installé à Vevey, canton de Vaud (Suisse), à côté de leur atelier de construction, un assortiment complet desdits appareils. Tous les filateurs sont intéressés à aller visiter cette installation pour se rendre un compte exact de la bienfacture irréprochable due à l'application de ce système qui va apporter dans la filature une amélioration inconnue et capitale, en tant que facilité de main-d'œuvre et que régularité des produits.

Le système est à matelas ; il imite le système à robans, en ce sens que les nappes subissent une opération de cardage qui s'applique à rendre les filaments toujours parallèles et adhérents entre eux. A la suite de la première carde briseuse se trouve un COUPE-MATELAS (PREMIER APPAREIL CONSTITUANT L'INVENTION. — *Voir planche I*). Sur cette première carde l'étalage *se fait sans pesée et sans interruption*, on n'a pas même à s'occuper de sa régularité dans le sens latéral. Passant à travers la briseuse, la matière détachée du peigneur est reçue par une toile sans fin qui la porte au tambour coupe-matelas: la reprise se fait absolument seule. Il n'y a jamais de déchets traînant à terre, déchets qui retardent la production et occasionnent des repassages toujours nuisibles ; il n'y a jamais non plus de repassages en travers.

Grâce à l'adjonction de la toile sans fin, on obtient des nappes d'une égale longueur, la matière qui les forme ne pouvant se détacher du tambour, quelque mauvaise qu'elle soit. De plus, par sa marche naturelle descendante, la matière subit une tension régulière et constante entre le peigneur et le tambour; les filaments ne sont pas disloqués, ils restent toujours adhérents ensemble, comme le cardage les a placés.

Appliquée au tambour la matière se forme en nappe; ce tambour comprend deux volets, l'un figuré dans le dessin à la partie supérieure s'ouvrant à volonté à chaque tour ou bien tous les 4 ou 8 ou 16 tours du tambour, et l'autre pour la rupture finale, lorsque le matelas est terminé, c'est-à-dire lorqu'il a atteint l'épaisseur désirée, épaisseur déterminée par le mécanisme de l'appareil. La rupture se produit en face des rouleaux attracteurs qui entraînent la nappe sans difficulté ; la rupture des grosses nappes et des laines fortes ne demande aucun effort, de cette façon la force motrice requise est toujours la même.

Ayant quitté le tambour, par l'action du dernier volet, la nappe passe entre deux rouleaux attracteurs puis va s'enrouler sur un tube en métal. Toutes ces opérations se font automatiquement, sans le concours de personne.

Le matelas ainsi enroulé, est transporté par l'ouvrier, sans pesage, sur la deuxième CARDE REPASSEUSE (*Voir planche II.*) qu'il alimente en se déroulant toujours en long. On évite ainsi un travail d'étalage, puisque le matelas placé comme il vient d'être dit se déroule de lui-même. La matière passe à travers cette deuxième carde et à sa sortie, va à un autre appareil coupe-matelas semblable au précédent.

L'ouvrier prend ensuite cette nouvelle nappe, et après s'être rendu compte du poids, — ce qui lui est facile, la nappe étant enroulée sur un tube en métal d'un poids connu — il la présente à l'ALIMENTEUR (DEUXIÈME APPAREIL CONSTITUANT L'INVENTION. — *Voir planche III*). Au cas d'insuffisance du poids constaté il suffira, pour la faire disparaître, d'activer l'alimentation en proportion du poids manquant ; au cas contraire, de retarder la marche pour diminuer l'épaisseur de la nappe ; l'une ou l'autre de ces manœuvres s'exécute sans arrêt à l'aide d'un petit volant placé au-dessous du matelas à l'entrée de la table de l'alimenteur, qui mû dans un sens ou dans l'autre, suivant les besoins, active ou ralentit l'alimentation.

Quant aux inégalités d'épaisseur de la nappe dans le sens de la largeur, provenant d'un étalage irrégulier à la briseuse, inégalités qui se sont fidèlement maintenues depuis le début de l'opération, et quant aux jonctions mal faites, ces imperfections disparaissent complètement, à *l'aide d'un chariot* muni d'une petite carde qui exécute un mouvement de va et vient sur la machine, dans le sens de la largeur, en réduisant dans son parcours les imperfections ci-dessus ; au sortir de cette nouvelle opération de cardage, c'est-à-dire au sortir du chariot la nappe absolument *régulière, détachée par un* peigne battant va, soutenue par une toile sans fin, alimenter la cardeuse fileuse. Durant son travail le chariot présente rigoureusement à la, continue les filaments dans le sens où il les a reçus, c'est-à-dire en long et parfaitement parallèles.

Point essentiel à noter : la série d'opérations que nous venons de décrire n'a en aucune façon détérioré le cardage, rien n'est venu désagréger ou séparer les filaments, ils sont toujours restés adhérents les uns aux autres, et cela parce que la matière, depuis son entrée au cardage, n'a subi aucun effort, et n'a pu se couper, parce qu'il n'y a pas eu d'interruption dans les divers parcours qu'elle a effectués et qu'elle n'a pas été un seul instant abandonnée à elle-même. De là, économie de temps et de main-d'œuvre, suppression complète des déchets. Avec les systèmes en usage on peut sans exagération estimer de 15 à 60 0/0 le déchet qui tombe des cardes, déchet utilisé cependant mais au moyen de repassages qui brisent la matière, nuancent les mélanges, tout en retardant la production.

En sortant de la troisième carde, la matière est divisée en vue de former les fils. La DIVISEUR A PEIGNES MÉTALLIQUES, système Borios et Robardet (TROISIÈME APPAREIL CONSTITUANT L'INVENTION. — *Voir planche III.*), supprime les imperfections dues aux appareils connus jusqu'à ce jour.

Une plaque métallique, composée de divers éléments réunis bout à bout, forme une sorte de cloison ajourée entre le cylindre peigneur et le jeu des manchons-frottoirs. Elle est fixée ses deux extrémités sur des arbres situés l'un en dessous l'autre en dessus du peigneur ; elle contourne en son milieu un arbre intermédiaire qui, l'écartant de la verticale et la pliant en forme de > l'amène au contact avec le peigneur en deux points, l'un inférieur où elle rencontre le peigne détacheur d'une première prise, l'autre supérieur où elle rencontre le peigne détacheur d'une deuxième prise.

Chacun des éléments composant cette plaque est perforé d'une rangée d'ouvertures destinée à établir une prise ; le nombre des ouvertures de cette rangée est égal au nombre de fils que l'on veut obtenir de cette prise, chaque ouverture correspondant à un fil.

A travers les ouvertures, les peignes détacheurs saisissent au passage la matière, l'attirent et la passent ensuite aux manchons-frottoirs.

La plaque peut être disposée pour recevoir une troisième rangée d'ouvertures coïncidant avec une troisième prise et alimentant un troisième jeu de manchons-frottoirs.

Les arbres sur lesquels sont fixées les extrémités de la plaque entraînent celle-ci dans un mouvement très lent de translation ascendante et descendante afin de modifier constamment son point de contact avec les détacheurs et d'éviter ainsi l'usure qu'ils produiraient sur elle, si elle était fixe.

Cette plaque occupe peu de place : n'ayant que de 3 à 4 dixièmes de millimètres d'épaisseur, elle supprime tout intervalle entre le peigneur et les jeux de manchons-frottoirs et empêche ainsi la rupture de la dentelle ou voile à former le fil ; elle pèse environ un 1/2 kilog. avec ses armatures elle est facilement démontable. Pour changer le nombre des fils à la continue, il suffit d'enlever la plaque et de la remplacer par une autre présentant un nombre d'ouvertures égal à celui des fils qu'on veut produire : il faut à peine dix minutes pour opérer ce changement. De cette façon, on le voit, on peut à volonté faire à la même carde-fileuse un nombre de fils variable suivant la matière et le degré on peut aussi et dans quelques minutes faire à chaque prise une filature différente, tout en respectant le principe universellement admis en filature que la SURFACE DE CARDAGE A DONNER AUX FILS DOIT ETRE EN RAPPORT DIRECT AVEC LA MATIÈRE ET LE DEGRÉ. Ainsi à l'une des prises on peut obtenir 5,000 mètres au kilog. pendant qu'à l'autre on en obtiendra 15,000, 20,000 ou tel autre degré et cela au moyen du simple changement d'un des éléments de la plaque indiqués précédemment. La construction de ce système diviseur est tellement studiée qu'il n'y a plus aucune vibration dans l'appareil malgré la rapidité de la marche des frottoirs.

En construisant les diverses pièces du nouvel outillage, MM. Borios et Robardet ont eu pour principal but de répondre aux desiderata des filateurs et ils croient y être parvenus, ainsi que pourront s'en convaincre tous ceux d'entre eux qui voudront bien visiter l'atelier de Vevey et y apporter au besoin la matière qu'ils emploient, pour la faire filer sous leurs yeux, seul moyen pour eux de se rendre compte exactement de la bonne marche absolue des appareils et d'en contrôler les excellents résultats.

Ces deux conditions sont du reste garanties par la Maison.